

AVIS DE PUBLICATION

**PROJET DE FERMETURE D'UNE SECTION DE LIGNE
DU RESEAU FERRE NATIONAL**

Depuis 2013, la section Châteaubriant à Saint-Aubin des Châteaux de la ligne ferroviaire de Sablé à Montoir de Bretagne ne reçoit plus aucun trafic.

SNCF RÉSEAU a procédé à un examen de la situation de cette section de ligne, notamment du point de vue de l'analyse socio-économique du territoire, de l'évolution des besoins de déplacement, des caractéristiques techniques des infrastructures concernées et des perspectives d'une nouvelle utilisation de cette section de ligne pour des circulations ferroviaires. Au regard de l'efficacité de la dépense publique, cet examen n'a pas fait apparaître de telles perspectives.

Le département de Loire Atlantique envisage l'utilisation de cette section de ligne pour développer une voie verte.

L'absence d'avenir pour le transport ferroviaire et l'existence d'un projet d'aménagement de voie verte par le département de Loire Atlantique conduisent **SNCF RÉSEAU** à envisager la fermeture de la section de la ligne n° 460 000 entre les points kilométriques 355+464 et 359+810, de Châteaubriant à Saint-Aubin des Châteaux, en application des dispositions de l'article 22 du décret n°97-444 du 5 mai 1997 modifié relatif aux missions et aux statuts de **SNCF RÉSEAU**.

Conformément à ce décret, la Région des Pays de la Loire, autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux, a été saisie de ce projet pour avis.

En application des dispositions du décret précité, **SNCF RÉSEAU publie le présent avis à l'intention des entreprises ferroviaires, des gestionnaires d'infrastructure de réseaux raccordés au réseau ferré national ou embranchés. Ces entreprises et gestionnaires peuvent faire connaître leurs observations éventuelles sur ce projet de fermeture, dans un délai de trois mois à compter de la parution du présent avis. Ces observations doivent être adressées à Elisabeth GUILBOT, responsable prospective territoriale de SNCF RÉSEAU (elisabeth.guilbot@reseau.sncf.fr), qui pourra délivrer toute information complémentaire sur ce projet.**

Observations éventuelles à transmettre à SNCF RÉSEAU avant le : 7 juin 2019